



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° **1575** / MEA

Le Ministre

Papeete, le **16 MARS 2021**

à

**Mesdames et Messieurs les personnels d'enseignement et d'éducation des 1^{er} et 2nd degrés
des enseignements public et privé,**

Mesdames et messieurs les psychologues de l'éducation nationale,

Mesdames et messieurs les personnels de santé et de service social,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de l'enseignement public,

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale,

Monsieur le directeur du centre d'information et d'orientation,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des enseignements privés,

s/c de Monsieur le directeur général de l'éducation et des enseignements,

s/c de Messieurs les directeurs des enseignement privés

Objet : Assises du numérique éducatif de Polynésie française, 25 au 27 mars 2021

P. J. : -Affiche de l'événement

J'ai le plaisir de vous informer que le Ministère de l'Éducation, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique, organise **les premières assises du numérique éducatif de Polynésie française**, en partenariat avec le Vice-rectorat.

Elles se dérouleront **du 25 au 27 mars 2021**. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur, elles se tiendront à distance pour les participants, et depuis le site de la direction générale de l'éducation et des enseignements (Pirae, route de l'hippodrome) pour les animateurs et les experts associés. Elles sont ouvertes aux personnels du privé.

Ces assises visent à redéfinir la politique éducative du Pays en matière de numérique éducatif, aux côtés de l'État. Elles devront déterminer les conditions à réunir pour faire du numérique éducatif un levier de transformation du système éducatif polynésien actuel et pour le doter d'un environnement numérique de travail adapté à ses spécificités et ses besoins.

Tous les acteurs concernés sont associés à cette réflexion : personnels du monde de l'éducation, services du Pays, université de la Polynésie française, parents, élus, représentations syndicales, partenaires institutionnels. Plusieurs modalités de réflexion et d'échanges sont prévues : **conférences, ateliers de réflexion, comptes rendus d'expériences pédagogiques et tables rondes.**

Cinq ateliers de réflexion sont arrêtés. Ils ciblent les thématiques essentielles pour le développement du numérique éducatif au service des pratiques pédagogiques et de la réussite des élèves : l'équipement matériel et l'aménagement du temps et des espaces de travail, les services

numériques regroupés au sein d'un environnement numérique de travail, la formation des personnels, les questions juridiques et éthiques, la coéducation avec les parents.

Ces ateliers seront animés par des binômes d'inspecteurs du premier et du second degré, auxquels seront associés des experts dans les domaines abordés. Des participants permanents sont déjà identifiés : professeurs d'école, de CJA, de collège et de lycée, conseillers principaux d'éducation, psychologues de l'Éducation nationale, formateurs, directeurs, chefs d'établissement. Ils recevront une convocation officielle qui précisera les contenus et modalités de leur participation (en présentiel ou en distanciel), sur les deux journées prévues, les 25 et 26 mars.

Les comptes rendus d'expérience sont fixés au vendredi 26 mars, en matinée, pour en faciliter le suivi à distance par les professeurs des écoles, en concertation pédagogique ce jour-là. Les sujets sélectionnés couvrent l'enseignement primaire, secondaire et la formation initiale.

Enfin deux tables rondes destinées à un public plus large, notamment les familles, sont prévues le samedi 27 mars de 8h00 à 10h30. Deux sujets y seront abordés : les dangers des écrans et des ondes ainsi que les droits et devoirs en matière d'usages des réseaux sociaux.

J'ai aussi voulu ouvrir ces assises afin de recueillir et prendre en compte les contributions à distance, celles qui émanent de nos archipels notamment. La participation de tous est donc prévue au moyen du réseau social Facebook, largement utilisé en Polynésie :

- **avant** en postant vos propositions ou questions : elles seront synthétisées et communiquées aux animateurs ;
- **pendant** en réagissant en direct avec vos commentaires constructifs.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les assises sont ouvertes au public en distanciel uniquement et retransmises en direct. La participation en présentiel n'est accessible qu'aux animateurs et experts associés identifiés.

Les contenus et programmes détaillés sont rassemblés sur le site de la DGEE à l'adresse suivante : <https://www.education.pf/adne>. Les modalités de participation y sont aussi précisées.

Pour que ces premières assises du numérique éducatif tiennent toutes leurs promesses, je vous engage tous à leur apporter votre contribution, selon les modalités définies. Je vous engage aussi à relayer ces informations auprès des parents d'élèves.


Christelle LEHARTE

